

Mot de la présidente

par **Nathalie Bélanger**

Comme vous savez, le 16 décembre dernier le SPSS du CHUM FIQ, a effectué ses élections. Lors de ces élections, vous avez fait un choix, celui d'un nouveau syndical. Je tenais à vous remercier pour votre confiance et pour le mandat que vous m'avez confié lors de cette élection. Malheureusement, un accident de travail ralentit mon arrivée au syndicat mais sachez que je suis impatiente de pouvoir prendre place sur le mandat de présidente que vous m'avez confié et de pouvoir investir toutes mes énergies pour m'assurer de la défense de vos droits et de faire entendre votre voix.

Nous sommes conscientes que nous paraissions absentes depuis le début de la pandémie, mais nous tenons à ce que vous sachiez que nous travaillons avec acharnement afin de vous défendre le plus adéquatement possible dans un contexte des plus inhabituels, autant face à l'employeur, l'application des arrêtés que pour la négociation collective nationale.

En ce début 2021, nous souhaitons que la crise sanitaire s'estompe et que nous puissions retrouver un semblant de vie normale. Nous souhaitons que vous pourrez reprendre votre souffle et que vous bénéficierez d'un repos des plus mérité.

Nous souhaitons que la négociation aboutisse à une convention collective à la hauteur de ce que nous méritons. Nous savons que nous étions essentielles, mais cette crise a permis de faire prendre conscience à la population à quel point nous le sommes.

Vous êtes et resterez au cœur de nos préoccupations.



DANS CETTE ÉDITION

- Une nouvelle équipe - 2
- Nous joindre/ 8 mars - 3
- Les vacances - 4 et 5
- vote Convention Collective - 6
- Négo de la dernière chance - 7
- Combattantes - 8
- AGA OPIQ - 9
- Congrès OIIQ - 10
- OIIQ - 11
- Avis de recherche - 12

Nouvelle année, nouvelle équipe !

Les élections du 16 décembre 2020 ont laissé place à une nouvelle structure et de nouvelles membres se sont jointes au SPSS, l'unité locale. Félicitations à **Mmes Nathalie Bélanger** et **Kathy Dagenais**, respectivement élues à la présidence et à la mobilisation.

Nous souhaitons remercier **M. Guy Brochu** pour ses 14 ans au sein de l'exécutif SPSS du CHUM, dont 13 années en tant que président. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions. De plus, **Mme Lynda LeBlanc** s'est envolée pour la retraite le 18 décembre 2020. Merci pour toutes ces années au service des membres et que la retraite soit des plus agréables.



**Votre local syndical de
l'Hôtel-Dieu est déménagé
au Pavillon Marie-Morin
3ième étage Local 4-324**



**Invalidité
Mobilisation
Secrétaire
Trésorière**

Prenez Note

La Salariée à Temps Partiel doit remettre ses disponibilités, pour la période estivale, au plus tard pour le 1er avril 2021.

Si cette demande n'est pas soumise à cette date, l'employeur ne les considérera pas pour l'entièreté de la période des vacances d'été.

**convention collective
locale, matière 4.08 b**

POUR NOUS REJOINDRE

fonction	courriel	élue	poste
Présidente	spss.presidente.chum@ssss.gouv.qc.ca	Nathalie Bélanger	15888
1 ^{ère} V-P coordonatrice	spss.coordo.chum@ssss.gouv.qc.ca	Jonathan Lafranchise	18718
2 + 8 ^{ème} V-P organisation travail	spss.tot.chum@ssss.gouv.qc.ca	Sylvie Leduc et Karina Therrien	26593
3 ^{ème} V-P condition féminine	spss.condf.chum@ssss.gouv.qc.ca	Kime Gobeil	35429
4 ^{ème} V-P mobilisation	spss.mob.chum@ssss.gouv.qc.ca	Kathy Dagenais	31921
5 + 6 ^{ème} V-P relation travail	spss.agente.chum@ssss.gouv.qc.ca	Caroline Flageol et Julie Bisson	34298
7 ^{ème} V-P invalidité et sst	spss.inval.sst.chum@ssss.gouv.qc.ca	Marie-Mathilde Adam-Charles	15009
Secrétaire	spss.chum@ssss.gouv.qc.ca	Nancy Métivier	14857
Trésorière	spss.tresor.chum@ssss.gouv.qc.ca	Mylène Durocher, intérimaire	35957

Histoire du 8 mars

Comment le 8 mars est devenu la Journée Internationale des Femmes...

Au début du XX^e siècle, des femmes de tous pays s'unissent pour défendre leurs droits.



L'origine de cette journée s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitent l'Europe et le monde occidental, au début du XX^e siècle.

La création d'une « Journée internationale des femmes » est proposée pour la première fois en 1910, lors de la conférence internationale des femmes socialistes, par [Clara Zetkin](#), et s'inscrit alors dans une perspective révolutionnaire.

La date n'est tout d'abord pas fixée, et ce n'est qu'à partir de 1917, avec la grève des ouvrières de Saint Pétersbourg, que la tradition du 8 mars se met en place. Après 1945, la Journée internationale des femmes devient une tradition dans le monde entier.

Jusqu'à nos jours...

La date est réinvestie avec le regain féministe des années 70 et la « Journée internationale des femmes » est reconnue officiellement par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982. C'est une journée de manifestations à travers le monde, l'occasion de faire un bilan.

La Journée des femmes reste aujourd'hui d'une brûlante actualité. Car tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, nous aurons besoin de la célébrer.



8 mars : dates clés

1910

C'est à la conférence internationale des femmes socialistes de 1910 que l'idée d'une « Journée Internationale des Femmes » est lancée.

mars 1911

Un million de femmes manifestent en Europe

8 mars 1914

Les femmes réclament le droit de vote en Allemagne

8 mars 1917

À Saint Pétersbourg des ouvrières manifestent, initiant la Révolution Russe

8 mars 1921

Lénine décrète le 8 mars journée des femmes

après 1945

Le 8 mars devient une tradition dans les pays de l'Est et dans le monde

années 70

Le 8 mars devient plus féministe

8 mars 1977

Les Nations Unies officialisent la Journée Internationale des Femmes.

8 mars 1982

La journée est officialisée en France

8 mars 2021 ?

Tant que l'égalité n'est pas atteinte, le 8 mars continue d'être célébré !

Vive les vacances !

LES VACANCES!!

Par Caroline Flageol, relation de travail
Et Mylène Durocher, intérim Trésorière



ON TRAVAILLE TOUTE L'ANNÉE POUR ÇA! **LITTÉRALEMENT!!**

NOUS AVONS DROIT ENTRE 4 ET 5 SEMAINES DE CONGÉ (VACANCES) DÉPENDAMMENT DE NOTRE ANCIENNETÉ, PAR ANNÉE TRAVAILLÉE. POUR L'ACCUMULATION DES CONGÉS ANNUELS, CE N'EST PAS UNE ANNÉE CIVILE (DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE) NI UNE ANNÉE FISCALE DU GOUVERNEMENT QUI S'APPLIQUE (1ER AVRIL AU 31 MARS) MAIS BIEN DU 1ER MAI AU 30 AVRIL SELON LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE (ARTICLE 21.01).

ÇA VOUS PARAÎT COMPLIQUÉ? NORMAL! C'EST PENSÉ PAR DES FISCALISTES ET RÉDIGÉ PAR DES JURISTES.

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPES DE BASE.



EN BREF

- PRÉSENTEMENT, NOUS TRAVAILLONS POUR ACCUMULER NOS VACANCES DE L'AN PROCHAIN
- ACTUELLEMENT, NOUS ÉCOULONS LES VACANCES ACCUMULÉES DE L'AN PASSÉ
- NOUS AVONS DROIT À 4 OU 5 SEMAINES DE CONGÉ MAIS PAYÉES SELON CE QUI A ÉTÉ ACCUMULÉ (TC /TP)
- NOUS NE POUVONS PAS DÉPLACER DES VACANCES UNE FOIS QUE LES PÉRIODES DE CHOIX SONT TERMINÉES
- IL EST POSSIBLE DE SUIVRE NOS BANQUES DE VACANCES SUR NOS RELEVÉS DE PAIES
- LE CHUM MENTIONNE QUE 2 JOURS ET PLUS BLOQUE 1 SEMAINE RELATIVEMENT AUX QUOTAS
- NOUS AVONS ÉGALEMENT LA POSSIBILITÉ DE FRACTIONNER 1 SEMAINE DE CONGÉ ANNUEL

AVERTISSEMENT : Si vous êtes dans une situation spécifique ou que vous souffrez d'étourdissements, de nausées, d'angoisse ou tout autre symptôme particulier à propos de vos vacances, S.V.P. consultez vos agentes syndicales au poste 34298

RÈGLES POUR ACCUMULER NOS VACANCES

IDEM À TRAVERS LE RÉSEAU ET REPRÉSENTE BEAUCOUP DE \$\$ DONC ÇA RELÈVE DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE.

LE CALCUL SE FAIT DIFFÉREMMENT SELON NOTRE STATUT TC OU TP

	TC article 21 CCN	TP article 7.10.3 CCN
	Les titulaires de poste à temps complet accumulent du TEMPS	Les titulaires de poste à temps partiel accumulent de l'argent \$\$
Moins de 17 ans	1.66 jour par mois = 20 jours /an	8% du salaire global
17 et 18 ans	1.75 jour par mois = 21 jours /an	8,4% du salaire global
19 et 20 ans	1.83 jour par mois = 22 jours /an	8,8% du salaire global
21 et 22 ans	1.92 jour par mois = 23 jours /an	9,2% du salaire global
23 et 24 ans	2.00 jour par mois = 24 jours /an	9,6% du salaire global
25 ans et +	2.08 jour par mois = 25 jours /an	10% du salaire global

N.B. Le salaire global n'inclut pas les primes de soir, nuit, rotation et fin de semaine

RÈGLES POUR ÉCOULER NOS VACANCES

PARTICULIÈRES AU CHUM ET DE LEUR GESTION INTERNE, DONC RELÈVE DE LA CONVENTION COLLECTIVE LOCALE : **MATIÈRE 11, SECTION 3**

LES RÈGLES DE CHOIX DE VACANCES SONT LES MÊMES QUE L'ON SOIT TC OU TP. LE CHOIX DE VACANCES SE FAIT :

- CHACUN SON TOUR (1 TOUR = SEMAINES CONSÉCUTIVES)
- PAR ANCIENNETÉ
- PAR DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF
- PAR TITRE EMPLOI
- PAR QUART DE TRAVAIL

Équipe volante = un département administratif
Rotation = quart de travail

N.B. LES DÉTENTEURS OFFICIELS DE REMPLACEMENT CHOISISSENT SELON CE REMPLACEMENT (SI ENCORE EN VIGUEUR)

LES CHOIX DE VACANCES **NON CONSÉCUTIVES** SERONT TRAITÉS PAR PRIORISATION (LE 1ER TOUR), L'ANCIENNETÉ PRÉVAUT POUR UN SEUL CHOIX DE VACANCES. VOIR CONVENTION COLLECTIVE LOCALE : **ARTICLE 11.10.**





✓
RÉFÉRENDUM VIRTUEL PROCHAINEMENT

Le vote RÉFÉRENDAIRE de la nouvelle convention collective nationale se fera de façon virtuelle, en ligne, avec un code reçu par la poste.

Afin de pouvoir exercer son droit de vote, il faut que l'adhésion au syndicat soit signée; carte de membres en carton ou virtuelle.

VOUS NE RECEVREZ PAS DE CODE PAR COURRIER SI VOTRE ADHÉSION N'EST PAS SIGNÉE!

Au CHUM il y a plusieurs cartes non signées. La liste sera publiée dans nos babillards et sur nos réseaux sociaux.

Surveillez vos courriels dans les prochaines semaines, vous y retrouverez un lien pour remplir votre carte numérique. Pour les membres dont le SPSS n'a pas d'adresse courriel: rejoignez-nous au 14857 ou au

→ SPSS.CHUM@SSSS.GOUV.QC.CA ←

NÉGO DE LA DERNIÈRE CHANCE ?



Les négociations du secteur public sont toujours teintées par la politique, que ce soit l'économie ou tout autre priorité. Pour cette négociation-ci, avec une pandémie en trame de fond, l'enjeu est carrément politique.

Pour le gouvernement, la résultante de la NégO 2020 doit répondre à ses propres priorités et enjeux politiques. Il ne veut pas réparer le saccage des dernières décennies. Il ne veut pas renverser les reculs salariaux (VS l'inflation) subis depuis trop longtemps par les professionnelles en soins. Il ne veut pas s'attaquer aux raisons de la pénurie dans le réseau.

Il ne veut même pas reconnaître la surcharge de travail !! Et il ne veut surtout pas établir des normes (ratios) pour assurer la sécurité des soins. Les services à la population sont sous la responsabilité du gouvernement. Régler la pénurie de main-d'œuvre, assurer la sécurité au travail, appartient aux employeurs. Pas aux syndicats !

Et ils ont failli à leur tâche. Combien de fermetures de lits par manque de personnel, de ruptures de services, de soins non administrés ? Combien de maladies, d'épuisements causés par le travail affligent les professionnelles en soins ? C'est la responsabilité du ministre de recadrer ses dirigeants délinquants, ceux qui ne respectent pas les règles et parfois même les lois, qui dénaturent les ententes, qui abusent des nouveaux pouvoirs reçus avec les arrêtés ministériels ou qui utilisent des « SCAB » (les agences privées) en priorité à leurs propres employés.

Outre notre devoir d'Advocacy, ce n'est pas aux salariés non plus de veiller à ce que la population ait accès à des soins de qualité ou minimalement des soins tout court !! Depuis des années que les professionnelles en soins, les syndicats locaux, la FiQ, les groupes sociaux, le protecteur du citoyen décrient à qui veut l'entendre l'état catastrophique du réseau et sa NON-viabilité à moyen terme. Avec la COVID, le terme s'est drastiquement raccourci. Il est même arrivé à échéance en CHSLD.

Après une hécatombe, peut-on reconstruire un seul mur sur des fondations éclatées de partout ? Comment croire que le réseau de la santé va pouvoir survivre sans s'effondrer totalement ?

Mais si ce n'est pas aux syndicats de revendiquer des services à la population, qui doit se lever pour les exiger ? La population ?

Et si le gouvernement ne répond pas aux attentes, certes élevées, mais plus que légitimes des professionnelles en soins, qui doit se lever pour les revendiquer ? ...

**LA PLUS GRANDE CRAINTE DE NOTRE
GOUVERNEMENT, C'EST QUE NOUS
RÉALISONS NOTRE FORCE ET UTILISONS
L'ARME ULTIME DONT L'EFFICACITÉ A ÉTÉ
MAINTENANT DÉMONTRÉE DANS
L'HISTOIRE SYNDICALE:
LA GRÈVE**

ÉCRIT PAR

MUZÈNE BURDOCHER
CONSEIL NÉGO FIQ +
TRÉSORIÈRE INTÉRIMAIRE

HÉROÏNES PAR MILLIERS POUR CE COMBAT

par Jonathan Lafranchise-Sauvé
1 V-P coordonateur, président intérimaire



Que dire de 2020... rien de plus qu'elle est derrière nous.

Ce fut une année des plus irritantes et éreintantes, mais ce fut également la démonstration de la force et du dévouement des professionnelles en soins. Vous êtes les héroïnes de cette pandémie que vous avez combattue et que vous combattez toujours de front, sans sourciller et sans plier le genou. Vous avez affronté cette première vague glorieusement et vous avez été exemplaires.

Soyez fières de vous, vous êtes les piliers de notre réseau.

Lors de cette première vague, nous sommes plusieurs représentantes syndicales à être venues porter main forte sur nos unités respectives afin de contribuer à faire face à cette situation imprévisible et éprouvante pour chacune d'entre nous. L'été est enfin arrivé et nous avons pu souffler un peu, un petit répit pour tenter de reprendre nos forces. Un moment apprécié certes, mais insuffisant. La diminution des cas de la COVID-19 autant dans la communauté que dans l'hôpital, nous a permis d'obtenir cette accalmie, de reprendre un peu notre souffle avant de retourner au combat.

L'arrivée de l'automne et nous voilà confrontées à un retour progressif de l'ennemi qui n'attendait que son moment pour frapper de plein fouet. Épuisées, vous avez continué votre travail exceptionnel. Vous vous êtes relevés les manches et vous êtes retournées au front afin de contenir ce poison qui pourrait nos vies, qui limite nos activités, nos vies sociales et familiales.

En ce début de 2021, nous avons obtenu des nombres record de cas positifs à la COVID-19, le réseau était sur le point de s'effondrer mais vous répondiez toujours à l'appel, fidèles au poste et prêtes au combat. Les dernières semaines vous ont demandé de puiser au plus profond de vous-même afin de maintenir le cap vers l'objectif ultime qui est de reprendre notre liberté qui nous a été volée par cet envahisseur.

Nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel, un possible retour prochain à une vie relativement normale. Nous avons plusieurs interrogations qui sont en ce moment sans réponse mais soyons positifs. La fin de cette guerre est plus près de se conclure que de se perpétuer.

Nous avons maintenant un moyen pour nous défendre et devant cette menace, l'ennemie a muté afin de modifier son plan d'attaque. Si ces mutants reprennent l'ascendant, nous savons que vous serez prêtes à contrer ses plans.

Vous êtes nos héroïnes
Vous êtes nos championnes du quotidien
Vous êtes des professionnelles en soins!!!

Malgré que le congrès annuel de l'OPIQ ait été annulé (pandémie oblige), la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle a eu lieu de façon virtuelle le 22 octobre 2020. Accessible et gratuite pour tous les membres. Nous y étions pour vous. Voici un bref résumé. Quorum = 101 personnes. Durée 2h.

Outre le bilan financier 2019-2020 et les prévisions budgétaires 2020-2021, plusieurs dossiers ont été présentés dont la formation initiale/continue, les activités réservées, le dossier DSQ, la cotisation.

Dossier DSQ

L'accès au dossier DSQ par les inhalothérapeutes est autorisé par règlement depuis février 2019 cependant dans la pratique, ce n'est pas encore en vigueur. L'OPIQ espère voir la conclusion de ce dossier à l'automne 2021.

Formation initiale

Depuis de nombreuses années (1997) l'OPIQ demande à ce que la formation initiale soit rehaussée. En 2018 une entente de principe avait été conclue avec les ministres M. Barrette (santé) et Mme David (éducation) cependant, tout a été abandonné avec les élections. Le processus doit être recommencé depuis le début, ce qui a amené l'OPIQ à déposer un nouveau mémoire à l'été 2020. Les universités de Sherbrooke, Montréal étaient prêtes à débiter un programme pour l'automne 2021 si le feu vert était lancé. Il y a des rencontres aussi avec l'Université Laval.

Activités réservées

L'OPIQ demande la modification de la proposition du nouveau libellé du titre d'emploi pour y inclure : « l'évaluation de patients symptomatiques ». Cette demande est en lien avec les nouveaux actes reconnus depuis juillet 2018.

Formation continue

Malgré la pandémie, la formation continue est obligatoire, mais l'Ordre reconnaît un 5h pour les formations COVID, sans attestation. Pour se dispenser de cette obligation, il faut changer de statut pour non actif et ce, pour 52 semaines consécutives.

Cotisation

L'Ordre propose un gel des cotisations pour 2020-2021, sans qu'une hausse significative soit à prévoir pour les années subséquentes. Malgré plusieurs demandes des membres, il n'est pas possible d'organiser un prélèvement salarial.

Bilan financier et prévisions budgétaires

Les finances semblent bien se porter. 2019-2020 s'est terminé avec un bilan positif de 260 000\$. La prévision de 2020-2021 est déficitaire de 92 000\$ et sera compensée par le surplus non affecté. Le bail arrive à échéance bientôt et les coûts locatifs sont devenus (depuis la signature) beaucoup plus chers. L'OPIQ paie actuellement 22\$/pi2 et le marché tourne maintenant autour de 29\$/pi2 dans le quartier. L'OPIQ envisage de déménager ailleurs où les prix sont moins élevés en espérant que l'effet COVID sur le marché locatif ait un impact favorable. Elle prévoit aussi réduire ses locaux par un virage numérique et la réduction du papier ainsi qu'une plus grande utilisation de la visioconférence et le télétravail. Avec la COVID, les inspections générales ont été suspendues, mais il y a une augmentation des inspections individuelles. En décembre 2020, le bilan des campagnes publicitaires sera dévoilé. Le président et tous les membres du comité exécutif de l'OPIQ ont profité du moment pour souligner le professionnalisme des inhalothérapeutes, leur grande contribution à la pandémie actuelle. Ainsi que tous les étudiants et ex-inhalothérapeutes qui se sont prévalus de permis restreint.

9 ET 10 NOVEMBRE CONGRÈS OIIQ 2020

Le 9 novembre dernier, avait lieu le 1ère Assemblée Générale Annuelle virtuel de l'OIIQ auquel j'ai participé en tant que déléguée.

Tout d'abord, il y a eu une proposition afin de revoir les coûts de l'examen d'admission à la profession pour les CEPI. Cette proposition sera donc étudiée par le CA (conseil administration) de l'OIIQ qui a précisé qu'il n'y avait pas eu d'augmentation de tarif depuis 2015.

Puis, ce fut le rapport du président M. Luc Mathieu :

- 1- Les conditions d'exercice des IPS seront gérées par l'Ordre et non par le corps médical dorénavant, suite à l'adoption de la loi 6 qui a aussi élargi le champ de pratique des IPS;
- 2- Un étalement du paiement de la cotisation annuelle sera permis durant l'année (3 paiements) si effectués par carte de crédit;
- 3- La pandémie : délivrance de 3000 droits d'exercice ont été émis durant la 1ère vague

Les défis 2020-2021 :

- La formation initiale BAC
- Réflexion sur la norme de formation continue
- Promotion de la pratique infirmière
- Meilleures pratiques de gestion de l'Ordre
- Positionnement sociétal de l'Ordre

«
Tout le Québec reconnaît
aujourd'hui l'importance
de la contribution des
infirmières et infirmiers
et leur détermination
à bien soigner.
»



100 ans à veiller sur la santé

Le président avait entamé une tournée des établissements avant la pandémie.

Ce que les infirmières lui ont dit :

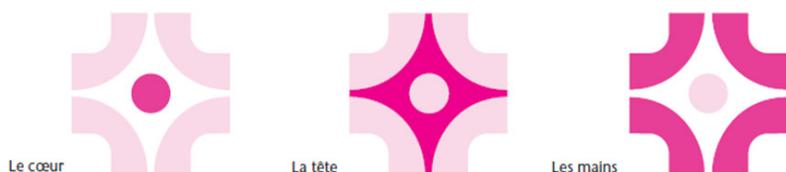
Les médecins connaissent mal le rôle des infirmières, qu'elles manquent de soutien clinique à plusieurs endroits, qu'elles ont trop de tâches administratives, trop de pression, trop de patients, qu'elles sont incapables de donner tous leurs soins, qu'il y a souvent confusion avec le rôle des infirmières auxiliaires ainsi que de la frustration concernant l'augmentation du nombre de postes affichés " infirmière clinicienne ". (D'ailleurs, sur ce sujet, votre syndicat a fait plusieurs interventions qui devraient porter fruits; à suivre...)

Par la suite, la trésorière a donné son rapport, annonçant un surplus de 588 000 \$.

La question de la cotisation 2021-2022 a ensuite été discutée. Une consultation auprès des membres a été faite (obligation du code des professions) du 11 août au 11 septembre 2020 concernant une augmentation de 7.41 \$ reliée à une indexation de 2 %.

3668 membres ont participé dont 3350 qui étaient CONTRE cette hausse. Un vote "indicatif" (non décisionnel) a été fait parmi les délégués. Résultats : 51.9 % CONTRE. La décision sera prise par le CA de l'Ordre.

Plusieurs prix ont été remis dont le Grand Prix Innovation Clinique qui a été octroyé à la région Montréal-Laval pour son projet sur les personnes âgées hospitalisées. Finalement, en mot de clôture, le président de l'Ordre s'est dit préoccupé par la santé physique et psychologique des membres en mentionnant qu'il fallait prendre soin des infirmières pour donner des soins sécuritaires et de qualité et ce, en présence du ministre délégué à la santé M. Lionel Carmant.





AVIS DE RECHERCHE



PRIME COVID DE 1000\$

- 1- Vous êtes enceinte et avez vécu des problèmes liés aux versements du 1000\$ COVID en raison de rendez-vous médicaux en lien à votre état?
- 2- Vous êtes arrivées en retard à votre quart de travail? ! Votre versement de 1000\$ COVID en a souffert?

Communiquez sans plus tarder avec votre syndicat au poste **34298**.
NOUS ATTENDONS VOS APPELS! MERCI

Vos V-P relation de travail, Caroline Flageol et Julie Bisson



DISPONIBILITÉ TEMPS DE REPAS

- 1- Vous devez rester disponible pour l'employeur lors de votre temps de repas et on ne vous rémunère pas?
- 2- On vous verse une prime (par exemple la P-130) pour répondre aux besoins de l'employeur lors de votre temps de repas?

Communiquez sans plus tarder avec votre syndicat au poste **34298**.
NOUS ATTENDONS VOS APPELS! MERCI

Vos V-P relation de travail, Caroline Flageol et Julie Bisson